

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1995

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x	14x	18x	22x	26x	30x
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12x	16x	20x	24x	28x	32x

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

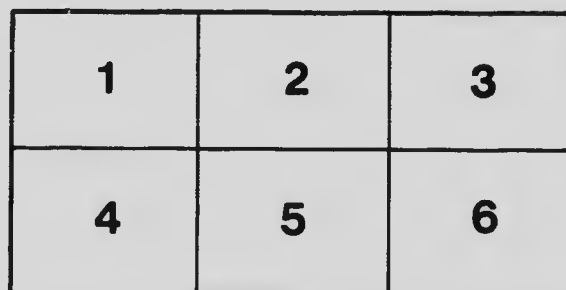
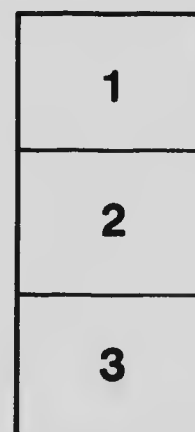
Anglican Church of Canada
General Synod Archives

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Anglican Church of Canada
General Synod Archives

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

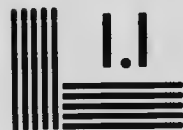
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., pouvant être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

Réponse d'un Anglican à un prêtre Catholique Romain.



Revd. E. Morris, Ptre curé
Rivière-aux-Renards,
Comté de Gaspé, Que.

Révérend Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 23 décembre dernier. Elle ne m'est parvenue qu'à la fin du mois de janvier pour la raison que vous l'aviez adressée à la Pointe-Aux-Trembles où elle attendit la fin des vacances de Noël et du Jour de l'an. Puis, par oubli sans doute, on tarda de me la faire parvenir.

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu votre lettre. Vous dites que la première impression de mon traité vous a été pénible. Vous allez alors vous sentir amplement vengé car votre peine ne saurait égaler la douloureuse impression que m'a donnée la lecture de votre der-

ANGLICAN CHURCH OF CANADA

GENERAL SYNOD, ARCHIVES

nière page; celle où vous dites que ceux qui ont abandonné la religion Catholique romaine, l'ont fait par orgueil et pour satisfaire leurs passions, etc., etc.

Cher monsieur, permettez-moi, avant toute discussion, de laver l'insulte purement gratuite et sans fondement que vous octroyez à de bons chrétiens, dignes descendants et disciples des apôtres qui, eux aussi, furent méprisés et salis par les prêtres de leur époque. Parmi les membres de mon église, tous Canadiens-Français, anciens romains pour la grande majorité, il se trouve, en effet, des familles honorablement connues à Montréal et dont la vertu éprouvée édifierait, sans aucun doute, les plus fervents adeptes de votre paroisse. Cette mise au point faite, je reprends la discussion de votre lettre, paragraphe par paragraphe, comme j'eusse été heureux que vous agissiez vis à vis de mon petit traité, soit article par article.

Tout d'abord je nie catégoriquement votre premier alinéa. Je suis, cher monsieur, parfaitement convaincu de la doctrine que je développe dans ma brochure. De plus s'il est une église qui prétend appuyer la vérité de ses enseignements par le nombre de ses adeptes n'est-ce pas la vôtre? L'un de vos collègues m'écrivait, il y a quelques jours: "Le Protestantisme est en faillite; dans mon village votre église est en vente."—Mon cher ami, mon but n'est pas le nombre (nous n'avons pas le système de la dîme chez nous) et puis dans notre beau et cher Canada notre majorité est écrasante.

Vous passez ensuite à ma conclusion sans répondre aux nombreuses citations évangéliques sur lesquelles j'ai fait reposer ma thèse. Commencant à lire votre lettre je

me disais: "Voici un prêtre sincère qui voudrait connaître la vérité et qui ne craint pas de lire tout ce qui se présente sous sa main." Je pensais donc lire des arguments sérieux, appuyés par des textes clairs et précis et d'une logique sans reproche. Vous me permettrez de dire que je fus profondément désappointé.

Connaissez l'importance que votre église attache aux écrits des Pères de l'Eglise primitive j'en ai cité plusieurs dans mon traité. Vous disposez de tous ces témoignages dans une seule phrase. "Les Pères de l'Eglise disent bien des choses." En cela nous sommes d'accord. Cependant les Pères de l'Eglise sont unanimes pour dire que les paroles "**Hoc est Corpus meum**" et "**Hoc est enim sanguis meum**", (St. Matt. XXVI. 26-28,) doivent se comprendre d'une manière spirituelle seulement; que, selon St. Augustin, (De Civit Dei XXI. 25,) "C'est une faiblesse servile que de prendre les signes pour la chose signifiée; de penser que celui qui ne possède pas le Christ dans son cœur peut se vanter dans la Cène de manger sa Chair et de boire son Sang."

Le passage que vous citez de St. Justin à un sens tout à fait différent que celui que vous lui donnez et je ne m'étonne pas de ce que vous n'insistiez point sur d'autres. Je vous recommande, en passant, de lire la description que St. Justin donne de la Sainte Cène, (Apol. I, 67) qui se termine par les mots: "Ensuite nous nous levons pour prier Dieu tous ensemble. Après la prière on apporte du pain, du vin et de l'eau. Le président les bénit en priant et rendant grâces, et le peuple répond, Amen! puis on distribue à tous les assistants ce que l'on vient de bénir, et l'on envoie par les diacres le reste aux

absents." Vous le voyez, la célébration de la cène était, comme celle du baptême, d'une grande simplicité, bien autrement que dans l'Eglise romaine, n'est-ce pas?

Vous n'avez donc pas voulu discuter un seul de mes textes patrologiques bien que vos théologiens s'appuient sur eux (*Ad Tanguerey, vol. Secundum p. 326. editio 13e*). Ils mentionnent aussi les preuves liturgiques et la pratique de l'Eglise (Sic). Si vous les aviez suivis j'aurais pu vous démontrer que la liturgie des apôtres était loin d'être aussi compliquée que la vôtre, et, quant à la pratique de l'Eglise dont parlent vos manuels, elle est loin de ressembler à celle des premiers chrétiens, surtout en ce qui regarde la Sainte Cène.

Mais puisque vous refusez la lutte, sans doute parce que vous vous sentez faible sur ce terrain, je passe moi aussi et je vous suis dans ma conclusion à laquelle vous avez fait l'honneur d'un regard furtif.

I. "Un argument négatif en critique historique n'a pas de valeur," dites-vous. Pauvre M. Tanguerey dont la théologie s'appuie si souvent sur ce raisonnement: "Il n'en était pas question jusqu'à ce jour, donc cela n'existait pas." Voilà un auteur à faire mettre à l'index au lieu de le donner pour manuel dans les séminaires. Et le grand Thomas d'Aquin lui-même devrait voir sa *SOMME* brûlée car elle n'est pas exempte d'arguments négatifs historiques. Heureusement pour vos frères que vous n'êtes pas Cardinal de la Sainte Inquisition.

II. "L'Eglise proclame un dogme quand les hérétiques s'attaquent à un point de doctrine." Pourquoi le dogme en question n'a-t-il pas été proclamé 200 ans plus tôt quand "*Berangarius negare cepit veritatem realis presen-*

tiam". (Comp. Ad. Tanguerey op. cit. p. 333.) Et puis un dogme n'est-il pas sanctionné par le pape? Or, quelle autorité peut avoir cette succession ininterrompue de criminels et d'usurpateurs comme les Borgia et Cie? Ouvrez vos propres auteurs de l'Histoire ecclésiastique — L. Marion, par exemple; encore un manuel à l'usage des séminaristes, — et vous trouverez des pages entières de scandales affreux, assassinats et empoisonnements, puis annulation des procédures ou définitions rendues par les papes prédécesseurs, révocations de bulles anciennes pour faire plaisir, non à Dieu, mais aux rois et aux empereurs. De nos jours encore n'est-ce pas un veto du "Saint Empereur d'Autriche, l'assassin Joseph II." qui empêcha la nomination du Cardinal Rampola.

Au début de la grande guerre Pie X ne mourut-il pas subitement après que l'on connut ses sentiments contre l'Allemagne coupable et qu'il voulait réprimander.

III. "Ce troisième point ne prouve pas puisque les textes scripturaires prouvent le contraire." La réponse est simple mais pour qu'elle ait de la valeur vous auriez dû démontrer sa véracité en citant quelques-uns de ces textes.

IV et V. "C'est le contraire." Cette fois aucune discussion; vous ne vous servez pas d'arguments négatifs mais vous escamotez toute argumentation. C'est le parfait néant.

Vous parlez de philosophie, vraiment la vôtre est bien scolastique, je ne veux pas dire de l'école, mais mieux d'un écolier; au reste cette théorie grotesque et fantasmagorique de la substance et des accidents telle que comprise par "l'Ange de l'école" fut combattue énergique-

ment par d'autres Religieux aussi pieux et aussi savants que le dominicain. Du reste les fameux accidents ne sont pas les mêmes chez les catholiques romains de l'occident (pain azime et une seule espèce) et les catholiques romains d'orient (pain ordinaire et deux espèces). Il y a aussi différence dans les rites de la Sainte Cène. Différence encore dans les ministres puisque les uns sont mariés (environ 8000) tandis que les autres sont voués au célibat.

Vous dites aussi que les textes isolés peuvent avoir le sens qu'on veut leur donner. Certes, cher monsieur, sur cela nous sommes parfaitement d'accord et c'est pour quoi je vous conseille de ne pas glâner, de-ci, de-là, mais de relire entièrement le texte évangélique de la Cène en le considérant en lui-même et non à travers la lunette que vos professeurs vous ont léguée sans chercher à voir si elle ne faussait pas les objets mais uniquement parce-qu'ils l'avaient reçue eux aussi de leurs prédécesseurs. Votre manière de traiter la question du mystère de l'Eucharistie est vraiment déconcertante. Douter sur ce point, dites-vous, c'est douter de la puissance de Dieu. Dois-je donc croire que Dieu a fait tout ce qu'il pouvait faire, à savoir, selon vos propres paroles, tout ce qui n'est pas contraire au bon sens. Si oui, je peux raisonner ainsi par exemple:— Une terre plate et immobile n'est pas contre le bon sens, (nos ancêtres croyaient, Rome confirma cette croyance qui eut ses martyrs). Or Dieu a fait tout ce qui n'est pas contre le bon sens; donc Dieu a fait terre plate et immobile. Vous voyez de suite l'absurdité.

Vous dites encore: "Pour comprendre il faut prier."

Oubliez-vous donc, cher monsieur, que toute la religion du protestant étant appuyée sur le Saint Evangile, par sa profession de foi le chrétien évangélique est un homme de prière. Mais attention!! Jésus dit bien que la prière réelle n'est pas celle des lèvres seulement, mais celle qui part du coeur. Du reste, d'après la définition de votre propre église, "La prière est une élévation de votre coeur vers Dieu...." Or les mots contenus dans vos manuels et vos bréviaires sont, pour la plupart de vous, des lectures, non des prières. Faites-en l'essai, et demandez à l'un de vos fidèles de réciter une prière; immédiatement une formule apprise par coeur lui viendra sur les lèvres, il est incapable de prier, il n'a jamais été exercé à cela; il récite mais ne prie pas. Une autre de vos définitions de la prière:— "C'est une conversation entre l'homme et Dieu." Dites-moi sincèrement, avant de parler à quelqu'un apprenez-vous par coeur ce que vous allez lui dire? Non, n'abaissez pas la prière, c'est quelque chose de simple, le langage de l'enfant avec son Père, et soyez assuré que tout bon protestant met en pratique cette parole de Jésus: "**Oportet semper orare et non deficere**" seulement il l'interprète suivant l'apôtre St. Paul et non suivant vos principes. Libre à vous maintenant de me dire que je suis un mauvais protestant mais si vous n'en avez aucune preuve, ce peut être téméraire, injuste et pour le moins non chrétien comme contraire à la charité. Oui, cher ami, je suis justement fier de mon titre de protestant pour deux raisons comprises dans cette définition que vous ignorez sans doute: Le protestant, fidèle disciple de Jésus-Christ, est un croyant et un homme de prière.

Enfin, puisque vous n'avez pas voulu discuter un seul de mes textes, j'en viens tout de suite à la conclusion de votre lettre, celle qui m'a fait une si pénible impression. Franchement, je vous croyais bien loin des vieux clichés dont se glorifiaient nos pères et que je pensais n'appartenir qu'à la classe ignorante de nos villes et de nos campagnes. Vous affirmez que c'est un fait remarquable que "ceux qui ont abandonné le protestantisme pour embrasser la religion catholique (Romaine) étaient des personnes droites et vertueuses" que dans le cas contraire "Ceux qui ont abandonné la religion catholique l'ont fait par orgueil, pour satisfaire leurs passions, pour changer de femmes, etc."

Voyons, vous qui dites être "un observateur consciencieux", ne croyez pas qu'un prêtre marié est, par ce seul fait, moins saint que celui qui est resté célibataire. Le mariage est un état institué par Dieu et, selon St. Paul, (Ad Hebraeos XIII. 4) "**Honorabile connubium in omnibus.**" Saint Pierre était marié et c'est votre église qui a canonisé sa fille Pétronille. Selon l'enseignement Apostolique les évêques, et les membres du clergé, devaient être des hommes mariés. "**Oportet ergo episcopum irreprehensibilem esse, unius uxoris virum, sobrium prudentem, ornatum, etc.**", ayant enfin appris à bien gouverner leur propre famille et leurs propres enfants, ils seraient qualifiés pour gouverner l'Eglise, "**Si quis autem domui suae praeesse nescit quomodo Ecclesiae Dei.**" (Ad Timotheum Prima, III. 2-5.) Je pourrais facilement vous donner les noms de plusieurs Pères de l'Eglise qui, comme Tertullien et Grégoire de Nysse, étaient des hommes mariés. Je n'hésiterais pas à affirmer que les plus

grands saints dans tous les âges ont été des hommes mariés et que votre doctrine du célibat obligatoire des prêtres est immorale et non Scripturaire. Voyez aussi comment dans les pays les plus catholiques romains du monde, l'Espagne, le Portugal et l'Autriche, on a voulu modifier la règle du célibat des prêtres, tellement que le Pape Pie IX, en 1847, crut bon de publier une bulle condamnant fortement toute infraction à la règle du célibat des prêtres. Vous n'êtes pas aussi sans savoir que depuis la guerre de 1866 un grand nombre de prêtres italiens demandent l'abrogation entière du célibat des prêtres. Ne pensez-vous pas, cher monsieur Morris, que la permission de se marier aurait évité bien des scandales à vos confrères de notre bonne et pieuse Province de Québec?

Vous faites aussi allusion à des personnes que vous appelez des "Grands convertis Anglais," et vous donnez comme exemple spécial, "Les Moines de Carlisle en Angleterre," Cette institution fut fondée en 1872 avec l'aide du Révérend "Père" A. H. Mackonochie de Londres. La raison particulière de cet établissement de Carlisle était d'introduire dans l'Eglise Anglicane, l'office de la messe et les coutûmes de l'Eglise romaine. (The Rock, 4 juillet 1873, p. 448.) Rien de bien étonnants si ces moines sont passés à l'Eglise romaine et je les en félicite.

Comme je suppose qu'au nombre de vos "Grands Convertis Anglais" vous placez les Cardinaux Manning et Newman, vous me permettrez, au sujet du premier, de rapporter les paroles d'un de vos propres historiens; (Purcell "Life of Cardinal Manning" vol. I. p. 463.) Je cite textuellement: "What, I grant, is a curious difficulty,

almost startling at first, is to find Manning speaking concurrently for years with a double voice." Admettez que cela c'est d'être "droit et vertueux" et "aspirer à la sainteté" d'une bien singulière manière. Tout en appartenant secrètement à l'Eglise romaine il continuait à exercer les fonctions d'Archidiacre de Chicester et à recevoir les honneurs et les émoluments de l'Eglise anglicane. Nous pouvons certainement dire avec le grand homme d'état Anglais, l'honorable W. E. Gladstone: "He (Manning) was not simple and straightforward." (Purcell, vol. I. p. 569.) Ce "Grand Converti Anglais" aurait pu être plus droit, plus vertueux, plus saint et plus honorable tout en étant moins hypocrite.

Votre autre "Grand converti Anglais" Newman, fut ouvertement reçu dans l'Eglise romaine le 8 octobre 1845. Dès l'année 1839, six ans avant sa perversion, Newman aurait déclaré à un ami intime, (Autobiography of Isaac Williams, p. 108) d'être persuadé que l'Eglise romaine avait la vérité et que les anglicans étaient dans l'erreur. Tout en ayant cette conviction Newman continua, pendant plusieurs années, à recevoir le traitement et les honneurs de l'Eglise anglicane. On ne s'étonne pas de l'entendre dire (*Apologia Pro Vita Sua* p. p. 360-361) "Supposing I was driven up into a corner, I think I should have a right to say an untruth." Votre GRAND CONVERTI, de son propre aveu, était menteur, et j'y ajouterai que c'était malhonnête de se faire payer par l'Eglise anglicane tout en travaillant pour l'Eglise romaine.

Si vous me permettez une dernière réflexion je dirai que vous n'êtes pas heureux dans le choix de ceux qui,

dites-vous, ont abandonné l'Eglise catholique. Vous nommez Luther et Henry VIII. Et bien, mettez ces deux hommes aussi noirs que vous voudrez, vous serez tout de même forcé de reconnaître que c'est votre église qui les a élevés de cette manière. Si vous me dites que Luther sanctionna la polygamie d'un de ses protecteurs Allemands je vous répondrai que cela lui avait été inspiré peut-être par le pape Clément VII qui avait autorisé la polygamie du comte de Gleichen et qui, selon plusieurs historiens, avait positivement offert une dispense au roi Henry VIII pour épouser deux femmes. (Chastel, "Hist. du Chris" p. 287. Voir aussi, "Luther Brief" V. 994.)

Dites ce que vous voudrez du roi Henry VIII, vous admettez cependant que c'est un de vos papes infailibles qui l'honora du titre de "Défenseur de la foi." Henry VIII fut un catholique romain toute sa vie. Vers la fin de sa carrière il se plaisait à faire brûler ceux qui, comme le martyr Lambert, (Bishop J. C. Ryle, "Light From old times" p. 141,) refusaient de croire à la Transsubstantiation, au Purgatoire, au Célibat forcé des prêtres, etc. Henry VIII fut toute sa vie ce que votre église l'avait fait, orgueilleux, opiniâtre et sensuel. Vous n'oubliez pas que la séparation de l'Eglise romaine de celle d'Angleterre ne vint que plus tard, en 1570, la onzième année du règne de la reine Elizabeth. Le pape voyant qu'il n'arriverait jamais à persuader les Anglais de se soumettre à son autorité, envoya des ecclésiastiques romains en Angleterre. C'est à partir de cette date que l'Eglise romaine devint un corps schismatique en Angleterre.

Je vous prie, cher monsieur, d'excuser la longueur

de ma lettre et, pourvu que vous aimiez à pousser cette étude un peu plus loin, je me sentirai toujours honoré de votre compagnie.

Croyez-moi votre bien dévoué,

Henry E. BENOIT,

Pasteur.

Cette lettre n'ayant pas eu de réponse j'ai jugé qu'il était de mon devoir d'en envoyer une copie à tous les membres du clergé Catholique Romain. Henry E. Benoit.



